

Bulletin Municipal 2024

Marcilly Sur Seine

Photo de Louis MICHAUX

SOMMAIRE

Pages 3 et 4	L'édito du Conseil Municipal
Page 5	La Mairie
Page 6	La vie pratique
Pages 7 et 8	Les informations de la Gendarmerie
Page 9	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Page 10	Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires
Page 11	Les frelons asiatiques
Pages 12 à 14	Les réalisations de la commune
Page 15	Les collectes des déchets
Pages 16 à 22	Les adresses utiles
Page 23	Les permanences
Pages 24 et 25	Les artisans et commerçants
Page 26	L'état civil
Pages 27 à 36	Les manifestations municipales
Pages 37 à 42	Les autres manifestations
Page 43	L'opération « cimetière »
Pages 44 à 46	Les cérémonies au monument au mort
Page 47	Notes personnelles
Page 48	Hier … et aujourd'hui

ÉDITO DU CONSEIL MUNICIPAL

Une année s'achève et une autre commence. Jusque-là il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Cependant, cette nouvelle année qui débute sera la dernière de la mandature puisque les élections municipales se dérouleront au premier trimestre 2026, soit dans quinze mois. Déjà !

En 2020, notre slogan de campagne reposait sur deux mots : « Servir Marcilly ».

Les Conseillers Municipaux se sont pleinement investis dans tous les domaines pour vivre au quotidien cet engagement pris il y a cinq ans maintenant et ils continueront sur cette lancée jusqu'au bout, pour servir le bien commun et l'intérêt général.

Alors oui, tout ne s'est pas déroulé comme nous l'espérions. Il n'est que d'évoquer l'entretien des espaces verts cette année pour s'en convaincre. La météo peu favorable et la disparition des glyphosates n'expliquent pas tout, dont acte : nous avons notre part de responsabilité.

Pour autant, tout n'est pas négatif loin s'en faut. Cette année écoulée a vu se concrétiser plusieurs projets importants :

- *l'approbation du PLU après plus de huit ans d'instruction. Il est pleinement opérationnel et s'impose à tous ;*
- *la troisième tranche de rénovation de l'éclairage public réalisée conformément aux engagements pris. La dernière tranche sera finalisée avant l'été prochain ;*
- *la réfection complète de la rue du Fossé de Braux, terminée fin novembre. C'est une réussite : le reprofilage de la chaussée et les enrobés drainants permettront d'évacuer les eaux pluviales avec une efficacité accrue. De plus l'accessibilité handicapée a pu être réalisée à la salle de fêtes, la salle des associations, le cabinet d'ostéopathie et l'agence postale.*

Ces trois chantiers majeurs ne doivent pas occulter les autres réalisations que l'on doit aux membres du Conseil Municipal. Je citerai entre autres les jardins « des Chenevières », la reprise du dossier sur la sécurisation de la traverse (qui n'avait pas été achevée), le suivi et l'entretien des bâtiments communaux, pour n'en citer que quelques-unes. Les comptes rendus des conseils municipaux vous permettent de vous informer sur ces travaux.

Il faut ici rendre hommage au travail des différentes commissions du Conseil Municipal, véritables forces de proposition, et aux Conseillers Municipaux qui les animent et les font vivre. Sans cette dynamique, cet allant et cette volonté d'avancer, rien de ce qui a été réalisé n'aurait vu le jour. La commune aurait été seulement gérée.

La commune vit également à travers ses associations et je veux souligner l'engagement de l'ASCM (et de ses différentes sections) qui participe pleinement à la vie du village toutes générations confondues. Soulignons une fois de plus la qualité de l'exposition de la section « Histoire et Patrimoine » cette année. Je veux parler également du club de canoë kayak qui rayonne bien au-delà du village et je n'oublie pas non plus le club de marche dont le succès va toujours croissant. Ce tissu associatif participe du lien social si nécessaire aujourd'hui.

La commune vit aussi grâce à ses habitants qui répondent présents aux sollicitations de la mairie. L'opération « Berges Saines » qui rencontre toujours un vif succès, l'opération cimetière en juillet dernier qui a fait des émules dans de nombreuses autres communes alentours, la mise en page de ce présent bulletin et ce n'est pas une mince affaire … Merci à vous chers marcillons pour votre présence à nos côtés. Votre engagement libre et gratuit montre un état d'esprit positif, c'est rassurant dans une société trop souvent marquée par l'individualisme.

Tout cela pour vous dire, qu'avec vous tous, le Conseil Municipal continuera à

« Servir Marcilly ».

À l'aube de cette année qui commence, le Conseil Municipal vous adresse à tous ses vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour 2025. Que cette année nouvelle vous garde tous en bonne santé, vous comble de joies et vous apporte ce dont vous rêvez le plus.

LA MAIRIE

Quai de Seine
51260 Marcilly sur Seine
Téléphone : 03 26 42 66 15

✉ : mairiedemarcilly2@wanadoo.fr

Sites internet :
www.marcillysurseine.fr
Facebook marcilly sur seine

L'ACCUEIL DU PUBLIC

Florence VANNEÇON

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi de 9h à 12h

Une permanence d'un membre du Conseil Municipal est assurée chaque samedi matin de 10h à 12h.

L'ACCUEIL À L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Linda OTT

Le lundi de 9h30 à 12h30
et du mardi au vendredi
de 14h à 17h30

Téléphone : 03 26 43 46 40

LES SERVICES TECHNIQUES

Lucas PAILLET et Stéphane GERVAIS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Benoît BASSAC, Maire
Éric BOURGEOIS, 1er Adjoint
Dominique NOLLEZ, 2ème Adjoint

Les conseillers municipaux :

Bernard PLÉAU, Céline CONTAUT, Isabelle STUDER
Miguel BALLOT, Albert DESVÉRONNIÈRES,
Mélanie LACOMME, Pascal DOYEN, Cécile PERRIN
Brigitte ROY, Dominique BARRAULT.

Les démarches à portée de clic …

- **Demande d'actes d'état civil** (intervenus à Marcilly sur Seine)
  https://www.service-public.fr
- **Recensement militaire et inscription sur la liste électorale**
  https://www.service-public.fr
- **Demande de permis de conduire, carte d'identité ou passeport et immatriculation :**
  www.ants.gouv.fr
- **Démarches administratives concernant l'urbanisme :**
  urbanisme.marcilly51@gmail.com
- **Demande de certificat d'urbanisme :**
  https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578

Toutes ces démarches administratives se font en ligne depuis chez vous 24h/24 et 7j/7 ou aux heures d'ouverture de l'Agence Postale Communale (pôle numérique).

Opération « Tranquillité Vacances »

Un formulaire est à retirer à la Mairie ou à télécharger sur le site :
https://www.service-public.fr

à déposer ou à poster ***impérativement***, après avoir été complété, à la :
Gendarmerie Nationale - 134, boulevard d'Holbeach - 51120 Sézanne
☎ **03 26 80 50 17**

Les tarifs de location de la salle Virgile Henry

Conditions de location *250 personnes maximum*	CAUTION	Résidents de la commune	Extérieurs de la commune
Occupation 1 journée en semaine	800 € + 100 € (*)	**180 €**	**250 €**
Occupation 2 jours tout compris (du vendredi 8 heures au lundi 9 heures)	800 € + 100 € (*)	**280 €**	**480 €**
Pénalités en cas d'annulation dans un délai inférieur à 3 mois de la date de location (délibération du 29 nov. 2018)		**70 €**	**150 €**

(*) Caution pour le nettoyage de la salle

La réception de Mails



1°) Introduction

La réception de courriels peut constituer un danger réel pour la sécurité de vos informations personnelles et professionnelles. Avec l'augmentation des menaces en ligne, il est crucial de savoir comment se protéger. Voici des conseils simples et pratiques pour reconnaître les mails suspects et éviter les pièges.

2°) Vérification de l'Expéditeur

- *Adresse e-mail :* Vérifiez que l'adresse e-mail de l'expéditeur est correcte et connue. Assurez-vous que l'orthographe de l'adresse est exacte. Les fraudeurs utilisent souvent des adresses similaires à celles de sources fiables en changeant légèrement une lettre ou en ajoutant des chiffres pour tromper les destinataires. Par exemple, "example@company.com" pourrait être modifié en "example@cornpany.com" (en changeant le "m" en "rn"). Si vous ne lisez pas attentivement l'adresse de l'expéditeur vous pourriez passer au travers d'une faute et ainsi vous faire piéger.

- *Nom de l'expéditeur :* Méfiez-vous si vous ne reconnaissez pas le nom de l'expéditeur.

3°) Analyse du Contenu

- *Liens :* Ne cliquez jamais sur des liens dans des mails suspects. Passez la souris sur les liens pour voir où ils mènent réellement.

- *Pièces jointes :* N'ouvrez jamais les pièces jointes provenant de sources inconnues ou inattendues.

- *Fautes d'orthographe :* Bien que les mails de phishing contiennent souvent des erreurs de grammaire et des fautes d'orthographe, certains peuvent sembler plus professionnels grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA). Restez vigilant même si un courriel semble bien rédigé.

- *Informations contenues dans le mail :* Ne faites pas confiance aux informations dans le mail, comme des numéros de téléphone ou des liens vers des sites web, qui pourraient rediriger vers un complice des fraudeurs.

4°) Sécurité Technique

Importance des Mots de Passe pour la Messagerie Mail

Un mot de passe fort et unique pour votre messagerie mail est essentiel. Si un délinquant accède à votre messagerie, il pourrait :

- *Demander la réinitialisation des mots de passe* de tous vos comptes en ligne, y compris les réseaux sociaux, les services bancaires et les plateformes de shopping.

- *Accéder à vos informations personnelles* et les utiliser pour des activités frauduleuses.

- *Envoyer des courriels frauduleux* en se faisant passer pour vous, ciblant vos contacts personnels et professionnels.

- *Collecter des informations sensibles* qui peuvent être utilisées pour voler votre identité.

- *Modifier les paramètres de sécurité* de vos comptes pour rendre plus difficile la récupération de ces comptes.

- *Faire des redirections de mails* ce qui rendrait inutile le changement de mot de passe de votre boite mail après découverte du pot aux roses, puisque le délinquant aura mis une politique de redirection qui lui renverra vos mails dès réception.

Antivirus

Un antivirus est un logiciel qui détecte et élimine les logiciels malveillants. Il fonctionne en analysant les fichiers et les programmes sur votre ordinateur pour détecter des signatures de logiciels malveillants connus. Les antivirus modernes utilisent aussi l'analyse heuristique pour identifier de nouveaux types de menaces en se basant sur le comportement des fichiers.

EDR (Endpoint Detection and Response)

L'EDR est un outil de sécurité qui surveille en continu votre ordinateur pour détecter des activités suspectes. Il utilise des techniques avancées pour repérer rapidement les menaces et y répondre.

Mailinblack

C'est un service de sécurité pour les emails qui vous protège contre le spam, les phishing et d'autres menaces. Il fonctionne en filtrant les messages entrants, en bloquant ceux qui semblent suspects et en vérifiant l'authenticité des expéditeurs. Cela permet aux utilisateurs de se concentrer sur les emails importants sans être dérangés par des contenus indésirables ou dangereux. En gros, c'est un bouclier pour la boîte de réception !

5°) Signalement

- Cybermalveillance.gouv.fr : Retrouvez un maximum d'information sur le site Cybermalveillance.gouv.fr (https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/comment-signaler-un-mail-de-phishing). Des fiches guides, des fiches reflexes, des conseils et plein d'informations libre de droits que vous pouvez donc utiliser comme bon vous semble.

- Signal Spam : Utilisez Signal Spam (https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/comment-signaler-un-mail-de-phishing) pour signaler les messages frauduleux.

- Pharos : Signalez les contenus illégaux sur Pharos (https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/).

- Plateforme Thésée : La plateforme Thésée (https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne-arnaques-internet-thesee) permet aux victimes d'escroqueries en ligne de porter plainte directement en ligne sans avoir à se rendre au commissariat ou à la gendarmerie. Elle centralise les signalements et rend les enquêtes plus efficaces.

- Plateforme Perceval : La plateforme Perceval permet de signaler toute fraude à la carte bancaire, y compris une simple utilisation frauduleuse. Elle a été mise à disposition du grand public par la gendarmerie nationale en juin 2018. Les signalements sont traités rapidement et vous recevez un récépissé dans votre espace personnel.

- 33700 : Transférez et/ou signalez les SMS et appels vocaux indésirables au 33700.

6°) Application Ma Sécurité

L'application Ma Sécurité permet d'accéder à des informations de prévention et de signaler des incidents de sécurité directement depuis votre smartphone. Elle offre également des conseils personnalisés et une assistance rapide en cas de problème. Disponible sur les plateformes mobiles, cette application est un outil pratique pour rester informé et protégé.

7°) Conclusion

En suivant ces conseils, vous pouvez éviter les dangers liés à la réception de mails.

Gardez en mémoire que **94 % des cyberattaques** ont pour origine la réception d'un e-mail malveillant.

Cybersécurité, tous concernés.

Référent cybersécurité de la Gendarmerie de la Marne

Adjudant Yannick DUPONCHEL

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

RAPPEL

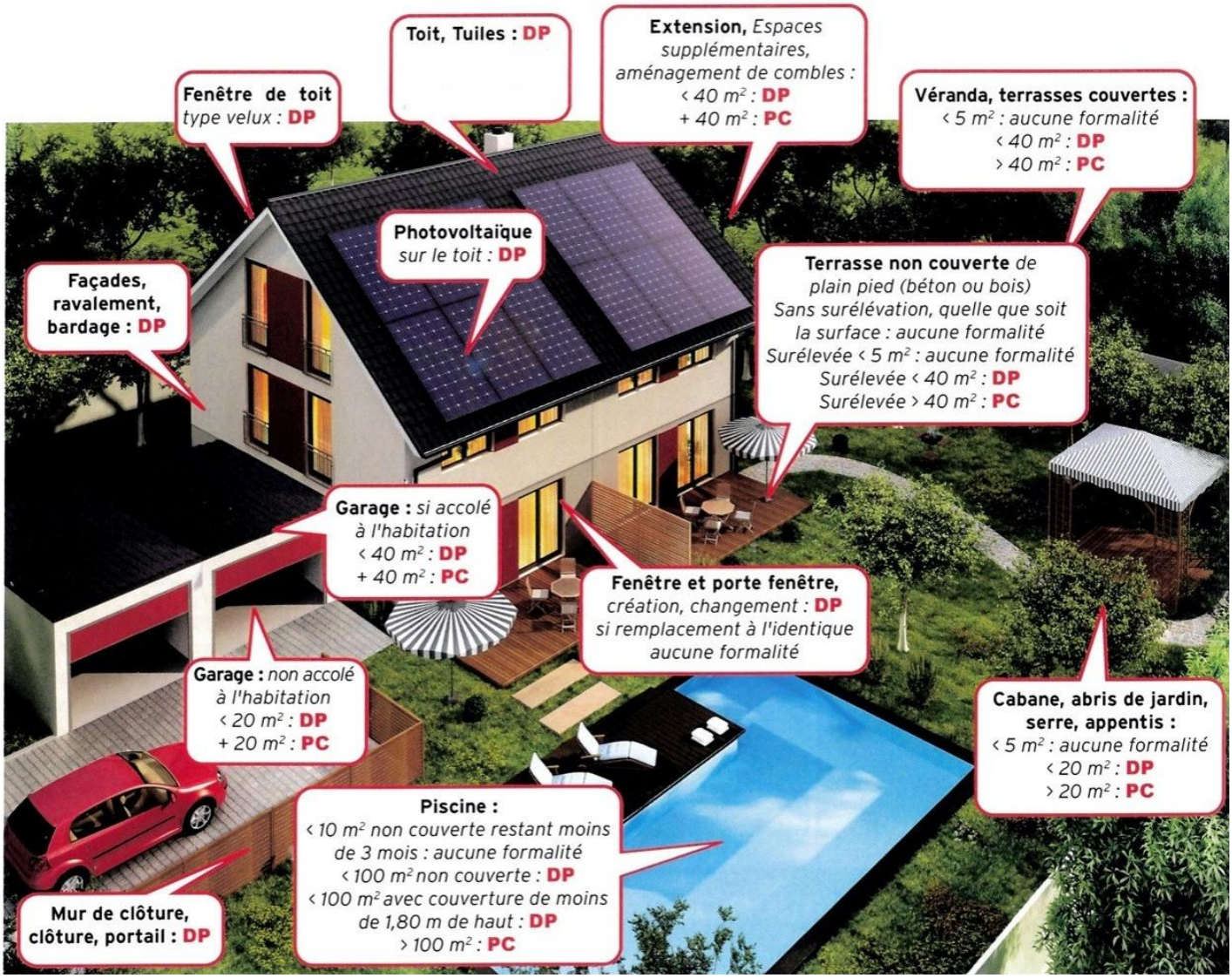
Pour toutes vos démarches administratives concernant l'urbanisme, envoyez votre demande à la mairie à cette adresse : **urbanisme.marcilly51@gmail.com**

Tous types de travaux ne doit être entrepris par vous-même ou par vos artisans sans avoir fait une demande préalable à la mairie qui vous délivrera une autorisation.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes au règlement écrit du PLU consultable sur le site internet de la commune - onglet vie locale - PLU - règlement écrit.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis de construire (**PC**) (construire, aménager, etc ...) ou une déclaration préalable de travaux (**DP**).

Nous nous permettons d'insister sur le fait que tout artisan, avant de vous présenter un devis, doit s'assurer d'être en conformité avec les prescriptions du PLU. Pour rappel, le PLU est consultable sur le site internet de la mairie.



Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires : un engagement essentiel pour notre territoire !

Notre commune a besoin de vous ! Aujourd'hui, plus que jamais, le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires est une priorité pour assurer la sécurité et la protection de tous.

Chaque jour, nos pompiers interviennent pour secourir des personnes, lutter contre les incendies, prévenir les risques et venir en aide à la population dans des situations d'urgence.

Cependant, pour continuer à assurer un service efficace et rapide nous avons besoin de renforcer nos effectifs.

Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager au service des autres, acquérir des compétences précieuses et vivre une expérience humaine et solidaire unique.

Qui peut devenir sapeur-pompier volontaire ?

- toute personne âgée de 16 à 55 ans, en bonne condition physique
- disponible quelques heures par mois pour des interventions et formations
- animée par l'envie d'aider et de protéger la population

Quels sont les avantages ?

- une formation complète et gratuite
- une indemnisation pour les interventions
- une expérience valorisante, tant sur le plan personnel que professionnel
- une intégration dans une équipe soudée et dynamique

Si vous souhaitez vous investir dans une mission essentielle et enrichissante, contactez dès maintenant notre Centre de Secours, Rue du Mazelot à Anglure

☎ **18** ou **03 26 42 74 32** ou sur le site internet : www.sdis51.fr



Piégeage de printemps des frelons asiatique à Marcilly sur Seine

Bilan 2024






Les conditions climatiques extrêmement mauvaises : froid humide, temps pluvieux et défaut quasi permanent d'ensoleillement sur toute l'année 2024 ont fortement impacté l'ensemble des pollinisateurs et l'entomofaune en général. Les fondatrices de frelons asiatiques sont seulement sorties de l'hivernage en 2ème quinzaine de mars.

Une trentaine de pièges distribués par la mairie, répartis dans le village et à Barbanthall, ont permis d'attraper du 15 mars à fin mai plus de 60 fondatrices.

- Nombre de nids vus et pour la plupart détruits en 2023 : 10
- Nombre de nids vus en 2024 : 3

Le résultat du piégeage de printemps 2024 est sans appel et porte un mauvais coup à la prolifération de ce prédateur. Pour autant, ce résultat est sans intérêt si la lutte s'arrête là.

L'expérience des régions du sud de la France, là où le frelon est apparu, qui ont de l'avance sur nous, montre que plusieurs années consécutives de lutte sont nécessaires pour diminuer efficacement la population du frelon, et d'autant plus qu'elle se pratique à l'échelle d'un territoire.

Pour rappel : le frelon asiatique, espèce exotique envahissante, originaire d'Asie, identifié en France en 2004, est présent aujourd'hui dans une bonne partie de l'Europe.

En conséquence, afin de valoriser ce résultat très encourageant et de continuer à faire baisser la population, la lutte doit se poursuivre plusieurs années de suite avec dans un premier temps, le piégeage de printemps, le plus efficace, suivi d'un piégeage d'été et surtout d'automne afin de freiner la pression du frelon.



Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie.

Les jardins familiaux, Chemin de Chenevières

Ce beau projet a vu le jour en 2024. 9 familles de Marcilly sur Seine ont pris plaisir à cultiver une parcelle, à récolter leurs paniers de légumes. Cet endroit a permis de favoriser le lien social, d'échanger des idées et même des récoltes entre jardiniers.



Réfection de la rue du Fossé de Braux



Les travaux de réfection de la rue du Fossé de Braux, et de la rue de la place se sont achevés le 27 novembre. Un reprofilage complet avec implantation de bordures, de caniveaux et de noues, la remise à niveau des accès aux différents réseaux et la restauration des trottoirs, ont été réalisés afin de maîtriser l'écoulement des eaux pluviales et de faciliter la mobilité des personnes handicapées vers les bâtiments publics.

Concernant la configuration des ouvrages et des matériaux utilisés, ils ont fait l'objet du meilleur compromis entre le coût des travaux, le respect de la réglementation et des préconisations de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, qui subventionne le projet.

Ainsi, les noues engazonnées à ciel ouvert côté Seine, les surfaces enherbées, le GNT (gravier non traité) et l'enrobé drainant ont fait partie de ces conditions pour obtenir un maximum de subventions.

Quelques bonnes pratiques sont indispensables afin de préserver l'excellent travail réalisé :

- ne pas circuler ni stationner sur les parties de terre nue engazonnée côté Seine ;
- ne pas y déposer d'objets, poubelles, autres accessoires ou contenants indésirables.

Enfin, une remarque s'impose à propos des toits non équipés de gouttières ou avec des gouttières mal entretenues, et dont les eaux de pluie se déversent directement sur le domaine public, provoquant des dégradations sur les trottoirs.

La Municipalité compte sur vous afin de respecter l'important travail effectué tout en préservant l'image de la commune de Marcilly.

La rue du Fossé de Braux étant une compétence communautaire, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ce chantier ont été données à la CCSSOM. Il faut saluer ici l'investissement de la Communauté de Communes et de ses personnels dans la conduite de ces chantiers. Sans eux, une commune comme la nôtre aurait aujourd'hui beaucoup de mal à assurer la maîtrise d'ouvrage de tels travaux.











Le coût s'élève à environ à 280 000 €. Le reste à charge, soit environ 65 000 € sera financé par un emprunt. Cela représente un effort financier important pour la commune, dans la continuité de l'entretien de sa voirie.

Implantation d'une écluse sur la D51, entrée Nord de Marcilly sur Seine



Les traverses de Marcilly D50 nord/sud et D51 est/ouest sont des axes routiers très fréquentés par tous véhicules : VL-PL et convois agricoles.

Les remarques réitérées et justifiées des habitants des entrées de village concernant les vitesses excessives sont prises en compte par la mairie.

Une nouvelle étude réalisée par la sécurité routière départementale a donc été diligentée en 2023. Elle fait suite à une première étude datée de 2016 et préconise les mêmes solutions : l'installation d'une écluse.

Après une implantation provisoire test d'un mois qui a donné satisfaction, la réalisation définitive a été effectuée fin novembre en même temps que les travaux de la rue du Fossé de Braux.

Cette écluse sera assortie d'une zone 30 km/h déployée dans le centre du village.

Afin d'éviter « la course au feu vert » génératrice déjà de plusieurs accidents, le fonctionnement des feux sera modifié comme demandé par la sécurité routière départementale. Ils seront préréglés au rouge et ne passeront au vert qu'en présence de véhicules roulant à 30 km/h au maximum.

L'urgence était bien à l'entrée nord de Marcilly, mais la répétition de cette écluse est déjà envisagée aux entrées Est et Ouest du village.

Éclairage public

Commencé en 2023, le chantier de rénovation de l'éclairage public sera terminé au printemps prochain avec la troisième tranche de travaux qui concernera la rue du Fossé de Braux, le Quai de Seine et l'avenue des Tilleuls, pour un montant total de l'ordre de 85 000 €.



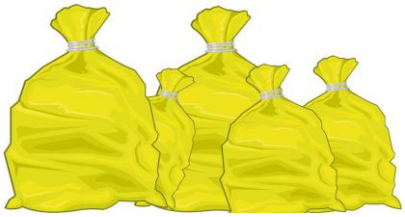
Tout en consommant trois fois moins d'électricité que les équipements précédents, les lampes LED permettent un éclairage de bien meilleure qualité.

Malgré la forte inflation des tarifs de l'électricité, de substantielles économies ont été générées avec cette opération, synchronisée avec l'extinction des feux de 22h à 6h du matin.

LES COLLECTES DES DÉCHETS



Déchets ménagers mercredi matin tous les 15 jours



Déchets recyclables mardi matin tous les 15 jours

Dans les deux cas, les sacs et autres conteneurs d'ordures ménagères ainsi que vos sacs jaunes doivent être sortis ***la veille après 18 heures et si possible après 20 heures.***

Pour rappel : les sacs jaunes et les sacs pour les déjections canines sont à retirer à la Mairie ou à l'Agence Postale Communale.

Dans les deux cas, les sacs et autres conteneurs d'ordures ménagères ainsi que vos sacs jaunes doivent être sortis ***la veille après 18 heures et si possible après 20 heures.***

Depuis le 1er janvier 2023 : tous les emballages vont dans le sac jaune. Un geste simplifié pour un tri renforcé : c'est facile (pas besoin de laver, juste vider et séparer) et c'est bon pour l'environnement !

Les deux bennes, disposées dans le village à l'extrémité de la rue du Fossé de Braux, sont destinées exclusivement à la ***récolte du verre sans bouchon*** *(bouteilles, bocaux et autres récipients en verre uniquement)*. Pour la tranquillité des riverains, ne pas les utiliser entre ***20 heures et 8 heures. Merci de laisser les abords de ces bennes aussi propres que possible. Évitez donc d'y abandonner les couvercles, les bouchons et autres détritus !***

La déchèterie de Saron sur Aube

L'accès à la déchèterie se fait au moyen d'un badge attribué par adresse et non nominatif.

Été (du 1er avril au 31 octobre) :
lundi de 9h à 12h,
mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30,
samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Hiver (du 1er novembre au 31 mars) :
lundi de 9h à 12h,
mardi et jeudi de 14h à 17h30,
samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Horaires du 2 janvier au 31 mars 2025 :
lundi de 9h à 12h, mardi et jeudi de 13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Santé

CENTRE ANTIPOISON et de TOXICOVIGILANCE

Hôpital Fernand WIDAL
200 rue du Faubourg Saint Denis - 75475 Paris Cedex 10
☏ **01 40 05 48 48** - ✉ cap.paris.lrb@aphp.fr

CLINIQUE du PAYS de SEINE

83, rue Jean Jaurès à Romilly sur Seine
☏ **03 25 39 55 03**

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Julie PESSELET
2 Bis, avenue Mal Leclerc à Conflans sur Seine
☏ **07 66 48 52 29** - ✉ pesselet.julie@mail.com

GROUPEMENT HOSPITALIER AUBE-MARNE Maurice CAMUSET

Rue Paul Vaillant Couturier à Romilly sur Seine
☏ **03 25 21 96 00** (Standard)

INFIRMIERS

Laëtitia LEVASSEUR, Laëtitia HACHAICHI
☏ **03 26 42 06 20** ou **07 49 90 31 04**
23 bis, rue de Châlons à Anglure

Guillaume FRANCOIS, Pierre TASSOT et Émilie LAPORTE
☏ **03 26 42 68 97** ou **06 71 38 81 35**
2 Bis, avenue Mal Leclerc à Conflans sur Seine :

MÉDECIN :

Docteur Éric BOURGEOIS
22 Bis, avenue des Tilleuls à Marcilly sur Seine
☏ **03 26 42 66 38**
Consultations uniquement sur rendez-vous.

MÉDECIN DE GARDE :

Maison Médicale - 29, rue Jean Moulin à Romilly sur Seine
S'y rendre directement : du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 14h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 9h à minuit
En cas d'extrême urgence, ☏ 15

OSTÉOPATHE

Krystel BOVY
2, rue de Fossé de Braux à Marcilly sur Seine
☏ **06 01 26 15 89 (**Sur rendez-vous uniquement)

POMPIERS

Centre d'Incendie et de Secours
Rue du Mazelot à Anglure
☏ **18** ou **03 26 42 74 32**

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Groupement Hospitalier Aube-Marne Maurice CAMUSET
Rue Paul Vaillant Couturier à Romilly sur Seine
☏ **03 25 21 96 17**

Services divers

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Linda OTT
2, Place des Marcilly de France à Marcilly sur Seine
☏ **03 26 43 46 40** - ✉ ap.marcilly@laposte.fr

Heures d'ouverture :
- Lundi de 9h30 à 12h30
- Mardi de 14h à 17h30
- Mercredi de 14h à 17h30
- Jeudi de 14h à 17h30
- Vendredi de 14h à 17h30

- Pôle numérique accessible à tous est à votre disposition (recherches, démarches administratives, etc …) librement ou avec l'aide du préposé.

- Distribution des sacs jaunes et des sacs pour les déjections canines

COMMUNAUTÉ de COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (CCSSOM)

Promenade de l'Aube à Anglure
☏ **03 26 42 75 18**
✉ contact@ccssom.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 13h à 17h30.
Le standard téléphonique reste ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

CORRESPONDANTS de PRESSE

Agence de l'**Est Éclair** : ☏ **03 25 24 81 99 -**
✉ agenceromilly@lest-eclair.fr

Agence de l'**Union** : ☏ **03 26 80 62 08** ou **06 04 52 91 65**
✉ sezanne@lunion.fr

DESTRUCTION DES NIDS DE GUÊPES, DE FRELONS ASIATIQUES : « GUÊPES APENS »

Secteur Sézanne/Epernay : **Baptiste MORET**
☏ **06 43 10 66 24**
✉ baptiste.moret@guepes-apens.fr

Prise en charge des frais :
- par le propriétaire si le nid est situé sur l'espace privé
- par la collectivité si le nid est situé sur l'espace public

ESSAIMS D'ABEILLES

Alexandre VERGEZ - ☏ 06 83 58 76 07

Bernard PILAT
27, rue de la Ferme des Eaux à Esclavolles-Lurey
☏ **03 26 42 62 97**

EDF

Contacts :
➢ Internet : « edf.fr »
➢ Application « edf et moi »
☏ **09 70 83 33 33** ou **09 69 32 15 15**
du lundi au samedi de 8h à 20h

Courrier :
EDF - Service Client - TSA 20012 - 41975 BLOIS CEDEX 09

GENDARMERIE NATIONALE

134, boulevard d'Holbeach à Sézanne
☏ **03 26 80 50 17** ou **17** pour les urgences
- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanences à Anglure
le mardi et le samedi de 14h à 18h
26, Rue du 8 mai 1945
☏ **03 26 42 70 04**

INFORMATIQUE

Alexandre VERGEZ
☏ **06 83 58 76 07**
✉ avh.informatique@gmail.com

MOBILITÉ SOLIDAIRE

Un service de proximité pour vous transporter depuis votre domicile.
☏ **06 42 83 56 07**
✉ mobilite-solidaire.marne@famillesrurales.org

PAROISSE Bienheureux Frédéric Ozanam en Aube et Seine

Curé de la paroisse : **Père Denis VÉJUX**
Relais Marcilly sur Seine : Marie-Françoise PERRIN - ☏ **03 26 42 84 46**
Permanences au Presbytère le vendredi de 16h à 18h
9, rue de Châlons à Anglure
☏ **03 26 42 71 83**
✉ paroisse.ozanam51@orange.fr

Accueil paroissial au presbytère : lundi de 9h à 12h, mardi de 14h à 19h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 16h30 à 19h et samedi de 9h à 12h

11, avenue de la Fontaine du Vé à Sézanne
☏ **03 26 80 53 69**

Messe annuelle à l'église Saint Ferréol de Marcilly sur Seine le dernier dimanche de juillet.

PAROISSE de Romilly sur Seine *à Église St Martin*
☏ ***03 25 24 77 31***

SERVICE DES EAUX (CCSSOM)

Communauté de Communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais
☏ **03 26 42 52 33**
Urgence soir et week-end : ☏ **06 09 94 81 45**

Petite enfance

ASSISTANTE MATERNELLE

MICRO-CRÈCHE « Clapotis »
7 bis, Rue Louis Pasteur à St Just -Sauvage
☏ 09 51 44 25 85
https://www.enfancepourtous.com/creche/clapotis/9972316

Loisirs et tourisme

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MARCILLY (ASCM)

Siège : Mairie de Marcilly sur Seine
Présidente : **Marielle DEVRIESE**

Sections :

Histoire et Patrimoine :
Éric BOURGEOIS ☏ **06 83 61 62 76**

Jeux :
Gérard DUREAU ☏ **06 36 97 38 24**

Les lundis créatifs :
Lydie LHEUREUX-MORIAT ☏ **06 10 36 74 08**

Pétanque :
Bernard PLÉAU ☏ **06 81 16 01 90**

Théâtre :
Sylvie LACOUR ☏ **06 80 44 60 89**

CENTRE DE PLONGÉE « BLUE LIFE »

Christophe FUCHS
12, Quai de Seine à Marcilly sur Seine
☏ **06 71 06 50 79**
✉ blue.life.eu@gmail.com
https://www.facebook.com/bluelifeplongee/
https://www.instagram.com/bluelifeplongee/

CLUB NAUTIQUE DE MARCILLY : CANOË KAYAK

Président : **Christophe SIMONIN**
Chemin de l'Îlot à Marcilly sur Seine
☏ **09 72 47 20 97**
https://cnm-asso.fr et sur Facebook

ASSOCIATION « JE RANDONNE À MARCILLY »

Présidente : **Michèle MOREAU**
19 Lotissement de la Grille à Marcilly sur Seine
☏ **07 86 35 07 09**
✉ jerandonneamarcilly@gmail.com

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS D'ANGLURE

2, Impasse de l'Écluse à Anglure
☏ **03 26 81 57 80**
✉ médiatheque.anglure@ccssom.fr

OFFICE DU TOURISME DE SÉZANNE ET SA RÉGION

Rue de la République à Sézanne
☏ **03 26 80 54 13**
Site internet : www.sezanne-tourisme.fr
Direction de l'Office de Tourisme : ✉ direction.sezanne@gmail.com
Accueil de l'Office de Tourisme : ✉ sezannetourisme@gmail.com
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Bureau d'Information Touristique
7, Rue de Chalons à Anglure
☏ **09 71 25 13 39**
✉ angluretourisme@gmail.com
Ouvert de fin avril à fin septembre : mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Autres associations

AMICALE DES MARINS ET MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE ROMILLY SUR SEINE

Président : **Claude BROCHOT**
Siège social : 30, Rue du Fossé de Braux à Marcilly sur Seine
☏ **03 26 42 66 07**

UFC QUE CHOISIR

8, Rue du Capitaine Faucon à Sézanne
☎ **03 26 42 98 82**
✉ sezanne@marne.ufcquechoisir.fr
Ouverture au public : le jeudi de 15h à 18h (avec ou sans rendez-vous)

ASSOCIATION DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DE RESERVE DU SUD-OUEST MARNAIS

Président : **Éric BOURGEOIS**
24, Avenue des Tilleuls à Marcilly sur Seine
☎ **03 26 42 66 38**



LES PERMANENCES

Aide à Domicile en Milieu Rural

1, place de l'Acadie à St Just-Sauvage
☎ 03 26 80 00 55
✉ admr.an@anglure.fede51.admr.org
Accueil du public du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Association Le Mars

Aide aux victimes et médiation pénale,
insertion et lutte contre la récidive.
Permanences tous les mardis de 9h à 12h
à la Gendarmerie Nationale
134, boulevard d'Holbeach à Sézanne
☎ 03 26 89 59 30
✉ CONTACT@LEMARS.FR

Centre Local d'Information et de Coordination du pays de Brie et Champagne spécialisé en gérontologie

135, route de Paris à Sézanne
☎ 03 26 81 59 48

France Services

à la Poste
26, Rue de Châlons
à Anglure
sur rendez-vous.
☎ 03 26 42 81 48
✉
msap.anglure@laposte.fr

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Circonscription de la
Solidarité Départementale
21, avenue Jean-Jaurès
à Sézanne
☎ 03 26 26 06 06
Permanence dernier lundi
du mois à 14h et sur rv

Trésorerie de Sézanne

7 rue des Récollets - ☎ 03 26 80 56 86
Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h
et sur rendez-vous.

Assistante sociale

☎ 03 26 80 51 49
Permanence dans les mairies :
➔ d'Anglure :
lundi de 14h à 16h
➔ de Conflans sur Seine :
3ème jeudi du mois de 14h30 à 16h
➔ de St Just :
le 1er vendredi du mois de 10h à 11h30

Croix Rouge Française

Line GUÉRITE
Directrice de l'Unité locale
de Sézanne et du
Sud-Ouest Marnais
21, Place du Champ Benoist
à Sézanne
☎ 03 26 80 57 22
ou 06 98 67 64 01

Mission Locale des Pays d'Epernay, Brie et Champagne

☎ 03 26 80 62 75
✉
milo-sezanne@wanadoo.fr
➔ Mairie de St Just
de 14h à 16h,
le 4ème mardi
➔ Mairie d'Anglure
de 14h à 16h,
le 3ème jeudi

LES ARTISANS ET COMMERCANTS

Animations « Diaz'Anim »

José DIAZ - 2 Bis, Chemin Robequin à Marcilly sur Seine
☎ **03 26 42 27 20** ou **06 08 82 11 31**

Barbier/coiffeur

Charly LÉONARD – 12 Quai de Seine à Marcilly sur Seine
☎ **06 86 90 89 67**

Ouvert : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h
et le jeudi de 9h à 13h.

Coiffure « L'atelier d'Émilie »

Émilie BERTHONNEAU - 12, quai de Seine à Marcilly sur Seine
☎ **06 11 52 45 91**

Uniquement sur rendez-vous le lundi toute la journée et le jeudi après-midi.

Commerce ambulant

Pizza PEPONE
le mardi de 18h à 21h, place des Marcilly de France à Marcilly sur Seine
☎ **06 29 78 05 74**

Couverture, Zinguerie et Charpente : Sarl « Gm les toits »

Nicolas MARLOT et Tanguy GAUTHIER - 13, route de Conflans à Marcilly sur Seine
☎ **03 26 42 61 94** - ✉ **couverture@gmlestoits.fr**

Défrichage, Terrassement, Aménagement, Assainissement

Yann BIREN - 11, route de Conflans à Marcilly sur Seine
☎ **03 26 42 66 18** ou **06 64 82 66 18** - ✉ **tpbiren@gmail.com**

Fabrication de cadres de vélos « Le Vacon »

Jean-Pierre LE VACON - 17, route de Conflans à Marcilly sur Seine
☎ **03 26 81 10 39** - Site internet : **www.levacon.com**

Fermetures « Gm Fermetures »

Ghislain GRANGÉ - 31, avenue des Tilleuls à Marcilly sur Seine
☎ **06 14 96 04 64** - Site internet : **www.gmfermetures.com**

Menuiserie

Manuel BOULONNAIS - 2A, rue de la Sablière à Marcilly sur Seine
☎ **03 26 42 90 55** - Site internet : **www.menuiserie-boulonnais-manuel.com**

Peinture tous supports, Décorations de vitrines « Shayasan D »

Sandrine DEMOUSTIERS - 3, rue de l'Église à Marcilly sur Seine
☎ **03 26 42 20 41** ou **06 65 96 74 94**
Facebook : **Shaya Dem** - ✉ **lemondedeshaya@hotmail.fr**

Taxi, transports médicaux assis, navettes aéroport « Allo Taxi »

Frédéric MIRASSON - 11, rue Isidore Robequin à Marcilly sur Seine
☎ **03 26 80 67 36** ou **06 60 436 136** - ✉ **allo.taxi@laposte.net**

Tradition bois (vente de maisons en bois et hébergements insolites)

Miguel BALLOT - 12, rue des Bûchettes à Marcilly sur Seine
☎ **03 26 42 60 85** ou **06 68 00 71 10**
Site internet pour les loisirs : **https://tbenvironnement.fr**
Site internet pour les maisons : **https://constructeur-maison-en-bois.fr**

Vente à la ferme

Théo OUDINET - 18, rue du Vallon à Marcilly sur Seine
☎ **07 71 62 65 19** ✉ **oudinettheo@gmail.com**

Magasin : mardi 17h30 à 19h, vendredi 16h30 à 19h30, samedi 9h à 12h
Vente à la ferme avec vente de fruits et légumes : samedi de 9h à 12h

Théo OUDINET conserve les mêmes productions que faisait Pascal DOYEN (vente de lait cru, poulets, commande de viande de veau et de vache, œufs + des productions d'autres fermes).

L'Association Chlorophylle livre dans les locaux de la ferme chaque vendredi de 16h30 à 19h30) et sur abonnement des paniers de légumes bio.
☎ **03 25 24 58 29**

IAD - Vente immobilière

Véronique JUMIN-BOURGEOIS – Avenue des Tilleuls à Marcilly sur Seine
☎ **06 37 34 35 38** ✉ **veronique.jumin@iadfrance.fr**

Viticulteur

E.A.R.L du CHÂTEAU DE MONTERNOT - M. Mme Philippe de La POYPE
Nicolas PONCHON - Ferme du Château de Barbanthall - ☎ **06 33 97 32 90**

L'ÉTAT CIVIL 2024

Bienvenue aux bébés

Kayla CARTIGNY *née le 20 janvier*

Automne DENEST *née le 3 mars*

Hannah BONILLA *née le 13 mars*

Noah CORNET-VIAT *né le 25 juin*

Timéo MELLADO-MOISY *né le 10 novembre*

Baptême civil

Le 25 mai,

Maylonn MONNATE-TOMAS



La Commune présente toutes ses condoléances aux familles touchées par le deuil

Serge GUILLAUME *décédé le 16 janvier,* **Odette BRIDOU** *décédée le 24 janvier,*

Marcel BILLET *décédé le 14 février,* **Guy LANGE** *décédé le 4 juin,*

Maryse BENOIT *décédée le 2 juillet,* **Lucien SIMONOT** *décédé le 1er août,*

Simone CHARVOT *décédée le 18 août,* **Monique MOREAU** *décédée le 1er octobre,*

Hervé de PEUFEILHOUX *décédé le 25 décembre.*

Mariages

Le 25 mai,



Pascal BONIN *et* **Valérie MILLÈS**

Le 31 août,



Éric BOURGEOIS *et* **Véronique JUMIN**

Les voeux du Maire

C'est avec une immense joie et une grande émotion que je me tiens devant vous aujourd'hui pour vous adresser mes vœux les plus sincères à l'occasion de cette nouvelle année.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis, mais aussi de belles réussites. Grâce à nos efforts collectifs, nous avons pu mener à bien plusieurs projets importants pour l'amélioration de notre cadre de vie : **aménagements de la voirie, des bâtiments communaux, soutien aux associations** … Ces avancées sont le fruit de notre engagement commun et je tiens à saluer l'implication de chacun d'entre vous.

L'année qui commence nous offre de nouvelles perspectives. **Nous continuerons à œuvrer pour le bien-être de tous, en mettant l'accent sur le développement durable, la solidarité et le renforcement du lien social**. De nouveaux projets verront le jour, et nous veillerons à ce qu'ils répondent aux attentes et aux besoins de notre population.

Je tiens également à adresser une pensée particulière aux personnes les plus fragiles, aux familles éprouvées par des difficultés, aux aînés qui ont besoin de notre attention et à notre jeunesse, porteuse d'espoir et d'avenir. Soyons solidaires et unis, car c'est ensemble que nous construirons un avenir meilleur pour notre village.







En ce début d'année, je formule le vœu que **2024 soit une année de prospérité, de sérénité et d'accomplissement pour chacun d'entre vous**. Que la santé, le bonheur et la réussite vous accompagnent tout au long de ces mois à venir. **Bonne et heureuse année à toutes et à tous ! Vive notre village !**

Le départ de Corinne GARNESSON

Après plusieurs décennies au sein de notre commune, Corinne a pris sa retraite bien méritée. Son parcours au sein des Services Techniques suivi de son engagement à l'Agence Postale Communale, a laissé une empreinte indélébile sur notre communauté. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour ses années de service dévouées et nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie en Vendée.



La chasse aux oeufs

Le premier avril 2024, la commune a organisé une chasse aux œufs à l'occasion de Pâques, un événement qui a réuni enfants et familles dans une ambiance festive et conviviale.

L'événement s'est déroulé sur le site de la plage, sous un ciel ensoleillé.





Dès 11 heures du matin, les enfants étaient présents, paniers à la main, prêts à partir à la recherche des précieux œufs en chocolat. Les organisateurs avaient soigneusement caché des centaines d'œufs dans différents recoins du parc, avec des zones adaptées à chaque tranche d'âge pour assurer une expérience équitable et amusante pour tous.





Les berges saines

Samedi 6 avril 2024, la Municipalité de Marcilly sur Seine a organisé une opération de nettoyage des berges de la seine pour la quatrième fois.



Merci à la trentaine de volontaires et aux membres du Club Nautique qui s'associent à chaque fois à cette action.



La demi-journée s'est terminée par un pot de l'amitié.

Remise des cartes d'électeurs



C'est avec une grande joie et une immense fierté que le Conseil Municipal a accueilli 12 jeunes marcillons au sein de notre mairie pour la remise de leur carte électorale dans le cadre des dernières élections européennes de juin 2024. Ce moment est particulier, car il marque officiellement leur entrée dans la vie civique et démocratique de notre commune et de notre pays.

« … Recevoir sa carte électorale, c'est bien plus qu'un simple acte administratif. C'est un symbole fort de votre appartenance à notre communauté citoyenne. C'est aussi une responsabilité, celle de participer activement à la vie démocratique, de faire entendre sa voix et de contribuer au choix de ceux qui auront la charge de représenter et de diriger notre collectivité… »

La démocratie repose sur un principe fondamental : la participation de chacun. En votant, nous exerçons un droit précieux, acquis au fil des siècles grâce aux luttes et aux engagements de ceux qui nous ont précédés. Le vote est l'expression de notre opinion, de nos convictions, et il est essentiel pour le bon fonctionnement de notre démocratie.

Monsieur le Maire a tenu à souligner l'importance de cet engagement. Chaque élection, qu'elle soit locale, régionale, nationale ou européenne, est une occasion de nous exprimer et de contribuer à l'orientation de nos politiques publiques. Notre participation est cruciale pour garantir que nos institutions reflètent réellement la diversité et les aspirations de notre population.



La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié en compagnie de bon nombre des parents.

Les élections



Belle Participation des habitants de notre commune aux Élections Européennes. Les urnes ont parlé : les marcillons ont démontré un véritable engouement pour ces élections cette année avec un taux de participation record de 62% bien au-dessus de la moyenne nationale. La commune a prouvé son engagement envers l'avenir de l'Europe et la démocratie.



Dimanche 7 juillet, lors du second tour des élections législatives, le Député centriste, Charles-Amédée de Courson a été réélu dans la 5ème circonscription de la Marne. Élu dans discontinuité depuis 1993, il détient le record de longévité au poste. À l'Assemblée, il siège avec le groupe « Libertés, indépendants, Outre-mer et Territoires » (LIOT), un groupe classé au centre de l'échiquier politique.

Moment de convivialité

Il a été organisé le samedi 13 juillet, afin de remercier les marcillons qui ont tenu bénévolement le rôle d'assesseurs ou de scrutateurs lors des dernières élections européennes et législatives.

Un grand merci de la part du Conseil Municipal pour cet engagement personnel dans notre régime démocratique.



Repas républicain du 14 juillet

En ce 14 juillet, le village a célébré la fête nationale avec un buffet républicain, réunissant habitants et visiteurs dans une ambiance chaleureuse et festive.

Le maire, dans un discours bref mais poignant, a rappelé l'importance de l'unité et de la solidarité dans la communauté. Le verre de l'amitié, offert par la Municipalité, a marqué le début officiel de la fête.





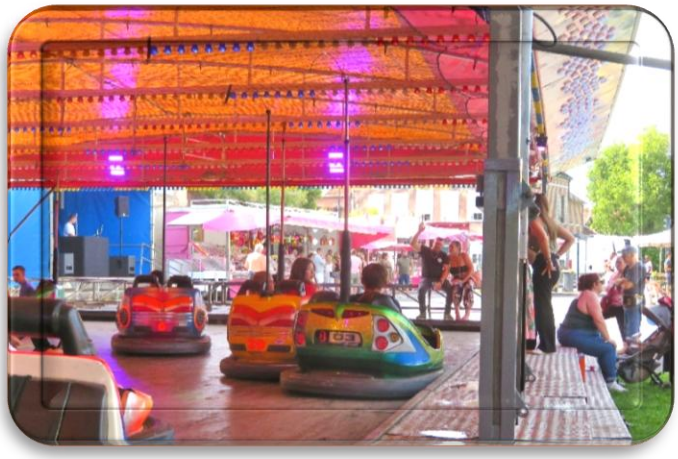


Ce repas a été suivi d'un convivial concours de boules.



Fête patronale : les 27 et 28 juillet

Chaque été, Marcilly s'anime d'une manière toute particulière à l'occasion de sa fête patronale. Cet événement, profondément enraciné dans les traditions locales, attire non seulement les habitants du village mais aussi des visiteurs des environs, tous désireux de participer à cette célébration annuelle qui incarne un esprit communautaire et festif.



La fête patronale a pourtant bien mal commencé avec une pluie constante et régulière. Le feu d'artifice fut cependant tiré, au bonheur des centaines de spectateurs ayant bravé le mauvais temps. Spectacle pyrotechnique mais aussi musical avec en autre la chanson : Hymne à l'amour d'Edith Piaf interprétée la veille par Céline DION lors de l'ouverture des J.O.



Le dimanche matin, une messe solennelle en l'honneur du Saint Patron du village : Saint Ferréol a été célébrée. L'église, magnifiquement décorée pour l'occasion, a accueilli une foule de fidèles venus assister à cette cérémonie empreinte de ferveur et de recueillement. L'après-midi, sous un soleil radieux les festivités ont pu reprendre sur la place du village avec les manèges et les jeux forains, tandis que les adultes en ont profité pour se retrouver autour d'un verre de champagne ou d'une bière locale, discutant et partageant des souvenirs.



Parmi les moments forts de la fête, la présentation de véhicules de collection et mobylettes anciennes fut une première à Marcilly sur Seine. Concept créant une atmosphère à la fois festive et nostalgique qui sera éventuellement à développer lors des prochaines manifestations.

La fête patronale du village est bien plus qu'une simple tradition ; c'est un moment privilégié qui renforce l'identité et la cohésion du village. Elle permet de rassembler les générations, de partager des instants de joie et de convivialité.

Rentrée scolaire 2024/2025

Remise des dictionnaires



Comme chaque année, la remise d'un dictionnaire à chaque nouveau collégien (6ème) de notre commune a eu lieu samedi 29 juin à la Mairie de Marcilly sur seine.
Souhaitons à nos collégiens tous nos vœux de réussite.

Remise du Diplôme National du Brevet





Une cérémonie a eu lieu vendredi 15 novembre au collège « Le Mazelot » en présence de Monsieur le Maire.

Nous les félicitons pour leur excellent travail et nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour les années à venir dans leurs nouveaux établissements.

Repas des Aînés, le 11 novembre ... une tradition réconfortante au Coeur du Village

Le 11 novembre, jour de commémoration de l'Armistice, a revêtu encore une fois, une signification particulière cette année dans notre village. En effet, c'est avec chaleur et convivialité que nos aînés, âgés de plus de 70 ans, se sont vus offrir par la Municipalité le traditionnel repas dansant. Un moment de partage, de mémoire et de fête, où générations et souvenirs se sont entrelacés.

Dès l'ouverture des portes de la salle des fêtes, l'atmosphère était empreinte de douceur et de nostalgie. Les tables étaient magnifiquement dressées, décorées avec soin pour l'occasion, tandis qu'un accueil chaleureux attendait les invités, qui étaient nombreux à répondre présent à cet événement tant attendu (90 personnes cette année).







Le repas, préparé par « Le Pavé des Halles » de Pont Sainte Marie, était un véritable festin de saison : des mets savoureux qui ont ravi les papilles de tous les participants.



Les moments de danse orchestrés par « DIAZ'ANIM », qu'ils soient sages ou effervescents, ont permis à tous de se divertir, de se remémorer de vieux airs populaires et, surtout, de profiter d'une parenthèse joyeuse, loin du quotidien. Cet événement a non seulement permis aux aînés de se retrouver, mais a également renforcé les liens sociaux au sein de notre village, favorisant une atmosphère de fraternité et d'amitié.

Distribution du colis des Aînés



Comme chaque année, la commune a organisé la distribution des colis de Noël à destination des aînés les moins mobiles. Cette initiative a pour but de marquer l'attention et la reconnaissance de la commune envers ses seniors, tout en leur offrant un moment de convivialité en cette période de fêtes.



Les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction et leur gratitude pour cette initiative. Beaucoup ont souligné la qualité des colis (cette année le thème étant les produits d'Alsace) et l'attention portée par les élus.

Ascm : La galette des rois



L'année 2024 a démarré pour l'ASCM avec la traditionnelle soirée dansante le 13 janvier. 120 personnes s'y sont retrouvées avec plaisir. Les danseurs s'en sont donnés à coeur joie jusque tard dans la nuit. La galette et le champagne ont été appréciés. Rendez-vous renouvelé pour 2025.

Ascm « Les Marcignols » : Les représentations théâtrales à Marcilly

Les représentations de « La Candidate » débutées en janvier 2024 se sont poursuivies dans plusieurs lieux avec toujours autant de succès.
Elles se sont terminées au mois de décembre.

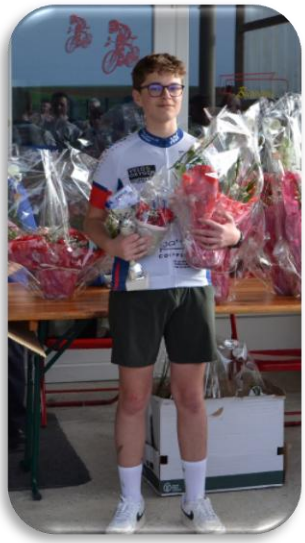


Une nouvelle pièce sera en préparation durant toute l'année 2025.

Course cycliste – Prix Le Vacon







De gauche à droite :
Cyril DELJEHIER
Grégory CAYLA
Niels WILL

Une fois de plus, le Prix Le Vacon, organisé le samedi 6 avril a connu un succès intéressant puisque pas loin de 80 participants se sont retrouvés sur la ligne de départ.

Ascm « Pétanque » : challenge « Pasquale Petta » du 27 mai

CHALLENGE PASQUALE PETTA : une journée réussie



La brocante



Le dimanche 31 mai, notre village a vibré au rythme de la traditionnelle brocante annuelle, rassemblant habitants et visiteurs dans une atmosphère conviviale et animée. Dès l'aube, les rues principales se sont transformées en un vaste marché à ciel ouvert, où chacun pouvait chiner à la recherche de trésors cachés.

Ascm « Les Jeunes Marcignols »



Le 26 juin à 19h15
à la salle des fêtes,
la section théâtre de l'ASCM offrait
aux parents la représentation des
« Jeunes Marcignols », encadrés
par J.Emmanuel et Stéphany.

Une succession de saynètes sur le thème du voyage, des vacances, de la croisière et des îles ont emporté l'adhésion du public présent et les enfants ont rencontré un vif succès.

Un buffet réunissant les enfants, les parents, les encadrants et plusieurs membres du Conseil Municipal a clôturé ce moment festif.

En début de soirée le Maire avait remercié sincèrement la section théâtre d'avoir relancé « les Jeunes Marcignols », souligné l'engagement des adultes auprès des enfants et rappelé ce que le théâtre apportait à nos plus jeunes : école de la mémoire, culture de la rigueur et de la discipline et apprentissage de la confiance en soi.

Nous leur souhaitons longue vie pour notre plus grand bonheur !

Ascm « Pétanque » : challenge «Patrick Métin »



du 20 juillet



Ascm « Pétanque » : challenge «Bernard PLÉAU »

du 18 août

Ascm « Histoire et Patrimoine » : « Ils ont marqué nos villages »



Exposition captivante dans la salle des fêtes de la commune, sous le thème "Les personnages qui ont rendu célèbre le village". Cet événement du 27 au 29 septembre a rassemblé de nombreux visiteurs, curieux de découvrir ou de redécouvrir l'histoire et les personnalités marquantes de leur village, ainsi que celui d'Esclavolles-Lurey.

L'exposition, répartie en plusieurs sections thématiques, présentait une riche collection de documents, d'objets, de photographies et de saynètes. Chaque espace était dédié à un personnage emblématique ayant contribué au rayonnement du village dans des domaines variés : politique, arts, enseignement public ou religieux, militaire ou encore traditions locales.













Les panneaux explicatifs, agrémentés de photos d'archives, ont permis de retracer les parcours de ces figures notables. Une attention particulière a été accordée à l'esthétique et à la clarté, rendant l'exposition accessible et attrayante pour tous les âges. Des figures, parfois méconnues du grand public, ont été mises en lumière grâce à un travail minutieux de recherche historique réalisé par les membres de l'association.

L'événement a également été l'occasion d'échanges enrichissants entre les visiteurs et les membres de l'association. Des anecdotes partagées par les habitants plus âgés ont apporté une touche d'authenticité et de chaleur à l'exposition.

L'exposition a rencontré un franc succès, avec une affluence continue tout au long des trois journées. L'association "Histoire et Patrimoine" a su susciter l'intérêt des habitants et renforcer le lien entre les générations autour de l'histoire locale.

Ascm : représentation théâtrale



Plus de 100 personnes ont participé le 30 novembre à la représentation des « Marcignols » au profit du Téléthon.

Un don de 1 000 € a été fait.

La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié et les spectateurs ont pu discuter avec les acteurs de la troupe.

Ascm : Bourse Multi-collections et Bourse jouets et puériculture



L'ASCM a organisé les 19 et 20 octobre les bourses multi-collections et puériculture/jouets. Beaucoup d'objets et de jeux ont été exposés Les visiteurs ont pu préparer leurs cadeaux de fêtes de fin d'année.



Tous les exposants sont prêts à revenir l'an prochain et sont partis en nous disant "à l'année prochaine".

Ascm : Goûter du Père Noël

Cette préparation demande un bel investissement de la part des bénévoles (décoration et organisation de la salle, installation des jeux, préparation des brioches, gaufres, fabrication des sachets de chocolats, etc)...





26 enfants étaient présents le 15 décembre.

Le spectacle assuré par la troupe des Bambinis a été très applaudi par les petits et les grands. Les enfants ont beaucoup ri des pitreries des 2 clowns. L'arrivée du Père Noël rencontre toujours autant de succès.

L'après-midi s'est terminé par un copieux goûter : brioches, gaufres, lait chocolaté et des bonbons. Les enfants ont pu jouer autant qu'ils en avaient envie dans la salle sous le regard bienveillant de leurs accompagnants.

Au fil des années, l'association étoffe le choix des jeux mis à disposition aux enfants. Chaque enfant est reparti avec un sachet de friandises.

Ascm : Goûter des Aînés

Le 16 décembre, l'ASCM a organisé une nouvelle activité pour choyer les personnes de 80 ans et plus.

Le transport a été organisé par les bénévoles pour tous ceux qui rencontraient des difficultés à se déplacer.

24 personnes ont répondu présent à ce goûter fort sympathique. Une professionnelle nous a accompagnés dans l'animation de cet après-midi-là.

Nous avions mis une jolie nappe et chemin de table sur chaque table, mis de petites bougies et guirlandes lumineuses sur les tables, éparpillé des chocolats, etc ...

L'ambiance et la bonne humeur était au rendez-vous. Un copieux goûter "fait maison" a été servi. Et surprise, le Père Noël a fait une longue halte dans la salle et a pu discuter avec tous les participants ravis. Les personnes n'étaient pas pressées de nous quitter en fin de journée et sont parties en réservant leur place pour l'année prochaine...





OPÉRATION « CIMETIÈRE »

À l'initiative de deux marcillons, la Mairie a organisé une opération « cimetière » le matin du samedi 3 août …

Pour différentes raisons, dont les principales sont les pluies abondantes, l'interdiction de désherbants glyphosates, les périodes de beau temps qui alternent de manière récurrente avec les pluies… le cimetière de la commune se trouvait dans un état qui méritait un gros coup de collier.



Une quinzaine de personnes étaient présentes …
et le cimetière a retrouvé un état digne du respect que nous devons à ceux qui nous ont précédés.



MONUMENT AUX MORTS

Cérémonie du 8 mai



Belle participation à la Commémoration du 8 mai 1945. Population présente, merci au porte drapeau Michel Doyen, à nos deux jeunes conseillers départementaux, au médecin colonel Bourgeois et félicitations à Romain Barrault pour son exposition de voitures militaires miniatures. Le verre de l'amitié dans le jardin de la Mairie fut un moment fort apprécié !!!







Cérémonie du 14 juillet









Cérémonie du 11 novembre





La cérémonie du 11 novembre dans votre village semble être un événement important pour honorer les soldats et les héros du passé, en particulier ceux tombés lors de la Première Guerre mondiale. Avec deux militaires en tenue, un pompier et un porte-drapeau, cela montre une participation solennelle et respectueuse des différentes forces de votre communauté :

- ***Le militaire en tenue*** *: il représente l'armée et le sacrifice des soldats, mais aussi la continuité de l'engagement de la France pour la défense de la Nation.*

- ***Le pompier*** *: bien qu'il ne soit pas directement lié aux guerres mondiales, il incarne le courage et l'engagement des secours et des forces de l'ordre, qui sont aussi des acteurs essentiels de la sécurité nationale.*

- ***Le porte-drapeau*** *: il porte l'emblème de la nation et représente la mémoire collective de la France, son unité et sa fierté nationale. Son rôle est particulièrement symbolique pendant ces commémorations.*



Merci encore à vous tous Marcillons, Marcillonnes, de vous être déplacés si nombreux en cette journée de commémoration nationale.

Notes personnelles

Hier ...



Aujourd'hui ...

